

CONSULTATION DES SALARIÉS POUR LES NÉGOCIATIONS SALARIALES 2014

1. VOTRE SITUATION

Homme Femme

OUVRIER ETAM CADRE

2. SEUIL D'EMBAUCHE

Le seuil d'embauche de la grille des salaires FPT démarre au coefficient 170 à 1594,80 Euro pour 166,83 heures. Le SMIC est à 1445,38 Euros pour 35 heures soit 1589,85 Euros pour 166,83 heures.

→ Selon vous, le seuil d'embauche doit débiter à : Euros

→ Doit-il démarrer au coefficient : 170 190 Autre (Précisez) :

3. AUGMENTATION GÉNÉRALE

COCHEZ
et
PRÉCISEZ
VOTRE CHOIX
(Une seule réponse)

Pourcentage
Précisez le pourcentage :

Montant
Précisez le montant :

Pourcentage et montant mini
Précisez le pourcentage et le montant mini :

4. BUDGET PROMOTION/DÉVELOPPEMENT

Quel est le pourcentage qui permettrait, selon vous, d'avoir un budget promotion/développement pour un changement de coefficient ?

0,5% 1% 1.5% 2% 2.5%

Autre (Précisez) :

5. PRIMES SPÉCIFIQUES

Les primes spécifiques (Equipe, montage, peinture, soudure, banc d'essais,...) doivent augmenter de :

1% 2% 3% 4% 5%

Autre (Précisez) :

6. MAJORATIONS DE NUIT

La majoration de nuit, actuellement à 15 %, doit être augmentée de :

1% 2% 3% 4% 5%

Autre (Précisez) :

CONSULTATION DES SALARIÉS POUR LES NÉGOCIATIONS SALARIALES 2014

7. DEROULEMENT DE CARRIERE / GRILLE DES SALAIRES

PROPOSITION DE GRILLE CGT :

Coefficient	Nombre d'années maximum dans le coefficient	Salaire minimum en €	Salaire maximum en €
190	8	1700	1850
215	8	1851	2010
240	10	2011	2170
255	10	2171	2330
270	10	2331	2490
285	10	2491	2650
305	10	2651	2810
335	10	2811	2970
365	10	2971	3130
902 et plus	Promotion au mérite	3131	Sans plafond

Revalorisation annuelle des salaires minimum et maximum de chaque coefficient, négociée au moins une fois par an.

**COCHEZ VOTRE
CHOIX**



Etes-vous favorable à cette revendication proposée par la CGT pour permettre un déroulement de carrière décent ?

OUI

NON

Si vous avez répondu OUI, êtes-vous favorable à l'ouverture d'une négociation sur la base des propositions de la CGT afin d'aboutir à un accord en 2014 ?

OUI

NON

8. AUTRES THÈMES À ABORDER

**NUMÉROTEZ
PAR ORDRE DE
PRÉFÉRENCE**

- : PRIME INTERESSEMENT
- : INDEMNITÉS TRANSPORTS
- : DÉPLAFONNEMENT DE LA PRIME D'ANCIENNETÉ
- : DROIT D'EXPRESSION
- : CONGÉ DE REPRÉSENTATION (Association)

9. ACTIONS

Suivant le déroulement des Négociations salariales 2014, seriez-vous prêt à participer à une action ?

OUI

NON

Si oui, sous quelle forme ?

DÉBRAYAGE

GRÈVE

AUTRE

(Précisez) :

CE QUESTIONNAIRE POURRA ÊTRE DÉPOSÉ DANS L'URNE QUI SERA MIS À DISPOSITION DES SALARIÉS A L'ENTRÉE DE L'USINE OU REMIS À UN DÉLÉGUÉ CGT.

Merci de votre participation.